



Déclaration liminaire au CTSD du 5 septembre 2019

Madame la Directrice académique,

La fin de l'année scolaire dernière a été marquée par des mouvements qui ont pesé et qui ont replacé l'École dans le débat public :

- dans le 1^{er} degré, la réactivité des collègues a forcé le ministre à quelques reculs dans sa volonté d'instaurer une autorité hiérarchique via les directeurs-trices d'école. Elle l'a aussi contraint

à renoncer au projet d'implantation d'EPLESF.

- dans le 2nd degré, une mobilisation inédite sur la période des examens a permis de mesurer les véritables enjeux des réformes des lycées.

- tout au long de l'année, les AESH se sont battu.e.s pour revendiquer un statut permettant d'améliorer leurs conditions de travail.

Aujourd'hui, notre ministre adopte un ton plus conciliant, mais sans changer le cœur de sa politique comme l'illustrent les textes parus pendant l'été (circulaire de rentrée 1^{er} degré, notes de service pour le nouveau BAC). L'annonce de l'augmentation de salaires des enseignants de 300 euros annuel n'est que la mise en place du calendrier PPCR que le ministre avait lui-même reporté. Cela ne rattrapera pas les pertes considérables de pouvoir d'achat depuis 20 ans. La mise en place de la prime de 2 000 euros en REP+ ne résout en aucune façon les problèmes d'effectifs et de moyens des écoles, des collèges, SEGPA et lycées en et hors Éducation prioritaire.

L'exécutif, après avoir fait passer sa loi de transformation de la Fonction publique, prépare sa réforme des retraites en tentant d'éviter une opposition frontale avec l'opinion publique et les organisations syndicales. En l'état, elle dégradera en profondeur le calcul des pensions et actera la fin des solidarités entre générations.

Dans le premier degré :

Le projet présenté ce jour est conforme à votre engagement de juin dernier : n'opérer aucune fermeture sèche. Nous remercions les IEN, les services et vous-même pour ce travail d'ajustement favorable à plusieurs écoles, quelques jours seulement après la rentrée. Pour celles n'ayant pas la chance d'obtenir une ouverture, la baisse démographique allège quelque peu les classes, ce qui représente une petite respiration après des années et des années de surcharge. Il en faudra au moins autant pour atteindre les visées présidentielles de 24 élèves au maximum en école ordinaire de la GS au CE1. Et combien de plus pour espérer que ce chiffre s'applique à tous les niveaux ? La calculatrice gouvernementale ne semble pas bien réglée pour concrétiser les promesses !

Nous ne nous contentons évidemment pas de cette légère amélioration structurelle. Il reste des situations de classes très chargées, parfois compliquées par des multi-niveaux. Nous craignons aussi une dotation en postes moins favorable pour la rentrée 2020, qui nous ramènerait aux moyennes hautes des années passées. Nous estimons que les moyens accordés à l'Éducation nationale sont nettement insuffisants et ne permettent pas la réduction des inégalités et des apprentissages réussis et sereins pour nos élèves.

Dans le second degré :

Avec jusqu'à deux HSA imposées et l'inflation des tâches administratives qui accompagnent le suivi des élèves, les enseignants sont de plus en plus pressurisés et doivent faire face à une charge de travail accrue, qui ne permet plus d'assurer correctement les missions de professeur principal.

Cela ne va pas aider à résoudre la problématique du recrutement.

Dans les lycées du département, la mise en place des réformes est chaotique (effectifs de groupes, emplois du temps, éclatement du groupe classe : jusqu'à 25 professeurs pour une classe de première !).

École inclusive :

L'école inclusive à la sauce PIAL révèle également un autre décalage entre annonces et réalité. Nous sommes loin d'une rentrée apaisée : problèmes d'affectations tardives des AESH, succession de modifications d'affectations, injonctions à être en poste alors que des contrats ne sont pas encore signés, incohérence de proposer des CDD de 3 ans pour des personnels CDIables en cours de contrat...

Le service départemental 38 « École inclusive » semble difficile à joindre. Les collègues AESH ne savent souvent plus vers qui se tourner : IEN ? Référent ? Pôle ASH ?

Des ordres contradictoires leur sont parfois donnés.

Cette année encore, ces personnels précaires expriment combien ils se sentent, dans ces conditions, déconsidérés et dévalorisés.

Dans les établissements, de nombreux élèves sont en attente de l'affectation de leur AESH. Leurs conditions de rentrée sont bien difficiles.

Les enseignants référent.es croulent sous les sollicitations et sont démunis pour répondre aux demandes.

Quand la décision d'un statut pour les AESH sera-t-elle enfin prise pour limiter tous ces cafouillages et cette précarité qui génère mécontentement, souffrance et méfiance ?

Contre les réformes régressives pour l'Éducation nationale (loi dite « Pour une école de la confiance » et nouveaux bacs), contre les suppressions de postes, pour une baisse drastique des effectifs des classes, contre la précarisation de la Fonction publique, contre la dépréciation des services publics et pour défendre une retraite digne de ce nom pour toutes et tous : la FSU, au sein de l'Intersyndicale Éducation, appelle l'ensemble des personnels à se réunir en Assemblée générale le mercredi 11 septembre à 14h à la Bourse du Travail de Grenoble et à construire toutes les actions possibles en lien avec la Fonction publique pour obtenir un changement de politique. Un rassemblement "École inclusive" est organisé devant le rectorat à 16h30 le même jour.